



DEFENDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

Conseil des droits de l'homme de l'ONU – 42^{ème} session ordinaire
Point 4 : Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur le Burundi
Intervention orale

Intervention lue par : Pierre Claver Mbonimpa

Monsieur le Président, chers Membres de la Commission d'enquête,

DefendDefenders vous remercie pour votre rapport, qui démontre une fois encore le besoin d'attention continue à la situation des droits humains au Burundi. La Commission d'enquête est le seul mécanisme à même de surveiller et de rendre compte publiquement de la situation. Son mandat devrait être renouvelé afin de lui permettre de poursuivre son important travail.

Alors que ce Conseil se réunit à Genève, au Burundi, les violations des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels – y compris de possibles crimes contre l'humanité – se poursuivent en toute impunité. Les voix indépendantes et critiques, notamment les membres de la société civile, les défenseurs des droits humains et les journalistes, sont particulièrement visées. En juillet, la Cour d'appel de Ntahangwa a confirmé la peine scandaleuse de 32 ans de prison prononcée à l'encontre de Germain Rukuki. Alors que les élections de 2020 approchent et que l'espace civique et démocratique restreint et que l'intimidation exercée par le Gouvernement, le parti au pouvoir et les membres des *Imbonerakure* limitent les perspectives d'élections libres et équitables, la surveillance de la situation par la Commission demeure cruciale.

La crise au Burundi a été déclenchée par l'élection présidentielle de 2015 et, selon les termes de la Commission, la plupart des violations ont une dimension « essentiellement politique ». Les Membres et Observateurs du Conseil devraient en conséquence dédier une attention spécifique au lien entre élections et facteurs de risques des violations et atteintes aux droits humains.

Chers Commissaires,

Que peut-il être fait de plus pour promouvoir les facteurs et indicateurs de risques identifiés dans votre rapport ainsi qu'une approche holistique, basée sur des indicateurs de danger et de prévention, au sein du système onusien et au-delà ?

Je vous remercie pour votre attention.